

AVIS DE MARCHÉ

1. Acheteur

Nom : Académie Polonaise des Sciences Centre Scientifique à Paris
Adresse : 74, rue Lauriston, 75116 Paris
Courriel : administration@paris.pan.pl

2. Description de l'objet de la commande

L'objet de la commande est le nettoyage de la salle de conférence, de la cuisine, de la salle à manger, des toilettes, des halls, des couloirs, des escaliers, des locaux d'habitation, des bureaux, pendant une période de douze mois, les jours ouvrables et les jours fériés si l'Acheteur en a besoin, sur une base quotidienne de minimum 3 à maximum 7 heures par jour, par une personne, et lavage des fenêtres et des lustres au moins une fois par an.

3. Délai d'exécution de la commande

01.03.2022 – 28.02.2023

4. Conditions de participation à la procédure applicable aux Contractants qui demandent un marché public

La procédure est destinée aux Contractants qui ont au moins deux ans d'expérience dans la fourniture des services de nettoyage visés au point 2 de l'Avis de marché.

5. Critères d'évaluation des offres

Lors de la sélection de l'offre, la somme des points obtenus de l'évaluation des critères suivants en fonction du poids indiqué sera prise en compte :

- a) (P1) - prix du service de nettoyage en semaine – 60 points.
- b) (P2) - prix du service de nettoyage pendant les jours fériés – 20 points.
- c) (P3) - prix du service de nettoyage des fenêtres et des lustres – 20 points.

La notation selon le critère de prix (calculé séparément pour P1, P2, P3) pour un service donné sera effectuée conformément à la formule :

$$(P_{\min}/P_{\text{exam}}) \times \text{Points} = P$$

où:

P_{\min} – désigne le prix le plus bas proposé pour un service donné

P_{exam} – désigne le prix d'un service donné dans l'offre examinée

Points – désigne le nombre de points dans un critère donné P1, P2, P3

P – désigne le nombre de points attribués à l'offre examinée dans un critère donné P1, P2, P3

Évaluation finale de l'offre dans le critère de prix : $P = P1 + P2 + P3$

6. Méthode de préparation et de soumission de l'offre

L'offre doit inclure :

- a) le prix brut de l'heure de chaque service indiqué au point 5 de l'Avis de marché,
- b) une déclaration selon laquelle le Contractant a au moins deux ans d'expérience dans la fourniture des services de nettoyage visés au point 2 de l'Avis de marché,
- c) une déclaration selon laquelle la personne exécutant le service sera employée en vertu d'un contrat de travail.

Les offres sous forme électronique (fichier PDF) doivent être envoyées à l'adresse : administration@paris.pan.pl.

7. Délai de réception des offres

L'offre doit être soumise avant le 20/02/2022 à l'adresse électronique indiquée au point 6 de l'Avis de marché.

8. Informations sur le mode de communication entre l'Acheteur et les Contractants

Les questions relatives à la commande doivent être adressées avant la date limite de soumission des offres à l'adresse administration@paris.pan.pl.

Afin de préparer l'offre, le Contractant peut effectuer une inspection locale – visiter les locaux du Centre Scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 après avoir pris rendez-vous par mail.

9. Autres dispositions importantes concernant les conditions d'exécution de la commande

- 1) La personne exécutant le service doit être employée en vertu d'un contrat de travail.
- 2) L'Acheteur se réserve le droit de demander au Contractant d'envoyer des documents/déclarations et d'expliquer le contenu de l'offre soumise.
- 3) Un contrat sur le modèle de contrat en vigueur chez l'Acheteur sera signé avec le Contractant qui soumettra l'offre la plus avantageuse.
- 4) L'Acheteur se réserve le droit de négocier le prix des offres soumises.
- 5) Une offre soumise dans le cadre de la procédure cesse d'être contraignante si une autre offre est retenue ou si la procédure est close sans sélection du Contractant.
- 6) Veuillez noter que les dispositions de la loi sur les marchés publics ne s'appliquent pas dans cette procédure.

10. Clause d'information

Conformément à l'article 13, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), nous informons que :

- 1) L'administrateur des données personnelles du Contractant est l'Académie Polonaise des Sciences, Pl. Defilad 1, 00-901 Varsovie. Les données personnelles du Contractant ont été fournies volontairement à des fins liées à la conclusion et à l'exécution du contrat et ne seront mises à la disposition que des entités autorisées par la loi. Le Contractant a le droit d'accéder à ses données et de les corriger.
- 2) Le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse mail : iod@pan.pl.
- 3) Les données personnelles du Contractant seront traitées, car c'est nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat et s'effectue sur la base du présent contrat (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD.
- 4) Les données personnelles du Contractant ne seront pas transférées à un pays tiers/ une organisation internationale.
- 5) Les données personnelles du Contractant seront traitées et stockées jusqu'à ce que l'obligation légale résultant de la loi cesse d'exister.
- 6) Le Contractant a le droit d'accéder à ses données et de les rectifier, supprimer (si la loi le permet), limiter leur traitement ainsi que le droit de transférer des données et le droit d'opposition.
- 7) Le Contractant a le droit de déposer une plainte auprès du Président du Bureau de la protection des données personnelles lorsqu'il estime que le traitement de ses données personnelles viole les dispositions du règlement général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016.

8) Les données personnelles du Contractant ne seront pas traitées de manière automatisée, y compris sous forme de profilage.